

Communiqué de presse, 18 avril 2024

Le Groupement Actibaie annonce le lancement du Score de réparabilité pour les volets roulants, portes de garage et portes automatiques piétonnes

Paris, le 18 avril 2024 - Le Groupement Actibaie, syndicat des professionnels des volets, stores, portes, portails et portes automatiques piétonnes, annonce le lancement de son score de réparabilité dédié aux volets roulants, portes de garage et portes automatiques piétonnes. Cette initiative vise à promouvoir la durabilité, l'économie circulaire et la facilité de réparation dans l'industrie.

Un indicateur de réparabilité pour un avenir plus vert

Face aux défis environnementaux croissants, le Groupement Actibaie s'engage à offrir des solutions qui allient performance et durabilité. Le score de réparabilité représente une avancée majeure dans cette démarche, offrant aux consommateurs et aux professionnels de la construction un moyen transparent d'évaluer la facilité de réparation des volets roulants, portes de garage et portes automatiques piétonnes.



Les points forts du score de réparabilité :

- **Transparence pour les consommateurs** : le score attribué à chaque produit offre aux consommateurs une visibilité claire sur la facilité de réparation, les pièces détachées disponibles et l'accès à la documentation technique.
- **Encourager l'économie circulaire** : en favorisant la réparation plutôt que le remplacement, le score de réparabilité encourage une approche plus durable de la consommation, réduisant ainsi l'impact environnemental.
- **Innovation continue** : le score évoluera avec le temps pour refléter les avancées technologiques et les meilleures pratiques de réparation.

"Ce score de réparabilité est une étape significative dans notre engagement pour la durabilité et l'innovation. Au sein du Groupement Actibaie, nous croyons en la responsabilité environnementale des entreprises et souhaitons proposer des solutions qui contribuent à un avenir plus vert. Le score de réparabilité reflète notre engagement pour plus de transparence, de durabilité

et pour la satisfaction des clients." conclut Philippe SEAS, Président du Groupement Actibaie.

Le score de réparabilité du Groupement Actibaie

Le score de réparabilité est une démarche volontaire basée sur le dispositif officiel de l'ADEME (indice de réparabilité). Il permettra aux fabricants qui souhaitent l'appliquer de mettre en avant le caractère durable de leurs produits et leur faculté à être réparés.

Le score de réparabilité est une note allant de 1 à 10 qui est calculée par les fabricants à l'aide d'un outil Excel, sur la base de 5 critères : disponibilité de la documentation, disponibilité des pièces détachées, facilité du démontage, prix des pièces détachées et un dernier critère spécifique à chaque produit.

À propos du Groupement Actibaie

Affilié à la Fédération Française du Bâtiment, le Groupement Actibaie est le syndicat professionnel qui réunit l'ensemble des métiers des portes, portails, volets et stores. Il regroupe à la fois les fabricants industriels, les assembleurs et les entrepreneurs installateurs et compte 2 600 adhérents, soit 40 000 salariés pour 3,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le syndicat représente ainsi 80 % des produits industriels mis sur le marché dans le secteur. Les priorités de développement du Groupement Actibaie se centrent sur : la sécurité, l'accessibilité, la maintenance, les économies d'énergie, la normalisation et la formation.

www.groupement-actibaie.org